

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

ADDITION
AU BREVET D'INVENTION
N° 303776

XII. — Instruments de précision.

3. — POIDS ET MESURES, INSTRUMENTS DE MATHÉMATIQUES.

ADDITION, en date du 8 mars 1902, au Brevet pris le 15 septembre 1900, par M. TYLER, pour machine fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie et donnant la bonne aventure, de la musique et des primes. (Délivrée le 28 juillet 1902; publiée le 21 novembre 1902.)

Dans mon brevet principal, en date du 15 septembre 1900, j'ai décrit une machine, donnant des primes d'importance différente, l'importance de la prime étant réglée par l'ouverture, choisie par le joueur pour l'introduction de la pièce de monnaie et restant la même pour toutes les pièces de monnaie qui, introduites dans la même ouverture, donnent lieu, par suite, du hasard, à la délivrance d'une prime.

Le présent certificat d'addition a trait à une machine, reposant sur le même système mais donnant des primes d'importance différente, bien qu'il n'y ait qu'une ouverture pour l'introduction des pièces de monnaie.

Fig. 1 est une vue de devant d'une machine de ce genre, le disque porte-bonnes-aventures étant enlevé et celui distributeur étant arraché, pour laisser voir le mécanisme.

Fig. 2 en est une vue de derrière.

Fig. 3 en est une vue de côté montrant les leviers qui mettent les glissières en mouvement, déterminant ainsi la délivrance des primes, ainsi que les dispositifs d'arrêt et de remise au point.

Fig. 4 montre, vus de face, les dispositifs de remise en place des glissières.

Voici, maintenant, la description :

1 est la glissière ou gaine dans laquelle descend la pièce de monnaie, introduite dans l'ouverture, pratiquée dans la boîte qui contient la machine et qui peut être quelconque. 2 est le disque porte-bonnes-aventures et 3 celui régulateur ou distributeur de primes. Ces deux disques, comme dans la machine décrite au brevet principal, sont montés sur le même arbre, tournant dans un coussinet, fixé sur le bâti. Le disque 3 porte sur son pourtour, placés de distance en distance et sur une même circonférence, peu distante de la périphérie, des trous 3'. Certains de ces trous se trouvent avoir, placés à côté d'eux un, deux ou un plus grand nombre de trous semblables, leur nombre correspondant au nombre de primes que la machine distribue. 5 est un levier, oscillant sur l'axe 6, fixé sur le bâti. Il porte à la partie supérieure et sur celui de ses bords qui est du côté du disque 3, un doigt 7, taillé en biseau, lequel peut venir mordre dans des crans 8, de forme correspondante, pratiqués sur la périphérie du disque 3. Un ressort 9, fixé d'un côté au bâti et par son autre extrémité à la base du levier 5, tend à maintenir constamment le doigt 7 contre la

périphérie du disque 3. Le levier 5 porte vers le haut et tourné vers le bâti un doigt ou butoir derrière lequel peut venir se loger un cran pratiqué sur le levier recourbé 10, lorsque celui-ci s'abaisse, sous l'action du ressort 11. 12 est une barrette fixée sur la tige du piston du régulateur à air 13. 14 est une tige, réunie par une extrémité à la base du levier 5 et dont l'autre extrémité est réunie, à articulation, à un autre levier oscillant 36, calé à l'une des extrémités d'un arbre 37 tournant dans un coussinet, fixé sur le bâti et portant calé, à son autre extrémité, un autre levier 15, dont il sera parlé plus loin. 16, 17 et 18 sont des leviers pouvant osciller sur l'arbre horizontal 19, monté sur la pièce 20, fixée sur le bâti 0. Ils portent, respectivement, par leur partie inférieure, sur les leviers 21, 22 et 23, qui peuvent osciller sur l'arbre vertical 24, monté sur la pièce 25, fixée sur le bâti. Ces leviers forment, à leur extrémité libre, des crochets qui viennent se loger derrière les glissières, pour les maintenir en place. 26 sont des ressorts qui ont pour but de maintenir l'extrémité inférieure des leviers 16, 17 et 18, contre celle des leviers 21, 22 et 23. 27 est une pièce en forme de fourche dont les dents forment chacune un levier coudé et sont réunies à leur extrémité par la traverse 28 qui, lorsque la pièce 27 oscille sur l'axe 29, fixé horizontalement sur bâti, vient porter contre la partie inférieure des leviers 16, 17 et 18 et la chasse vers l'avant. Ceux-ci portent, à leur partie supérieure, perpendiculairement fixés sur eux, des doigts 16¹, 17¹ et 18¹ de dimensions voulues, pour qu'ils puissent passer librement à travers les trous 31 du disque 3, s'il s'en trouve en face d'eux. 16², 17² et 18² sont des saillies ménagées, respectivement, sur chacun des leviers, au-dessus des doigts dont il vient d'être parlé. La première ou mieux celle du premier levier est moins élevée que celle du second, celle-ci moins élevée que celle du troisième et ainsi de suite, s'il y en a plus de trois. 30 est une traverse horizontale, montée à l'extrémité des bras 31 lesquels peuvent osciller verticalement sur les pivots 32 tournant dans une pièce 33, fixée au bâti. 34 est un ressort qui tend à faire tomber la traverse 30. 35 est un épaulement pratiqué sur le levier recourbé 10 et qui a pour but, lorsque ce

dernier est soulevé par la pompe à air 13 de venir porter sous la traverse 30 et de la soulever, pour dégager les leviers 16, 17 et 18. L'extrémité libre du levier 36 porte un axe perpendiculaire 36¹, prolongé vers le bâti et sur lequel est articulée une tige plate 39 qui, à son autre extrémité, est reliée par une rainure 39¹ que traverse un tenon 40¹ au levier 40, dont le rôle est de remettre les glissières *n* en place, lorsqu'il y a eu distribution de primes. Le levier 40 oscille sur un axe 41, fixé sur le bâti. 42 et 43 sont des ressorts qui sont, par une extrémité, solidaires du levier 36 et, par l'autre, solidaires de celui 40.

44 est un excentrique, calé sur un arbre 45, tournant dans un coussinet fixé sur le bâti et terminé, de l'autre côté, par une manivelle 46 qui sort de la boîte. 47 est un levier pendentif, oscillant sur l'axe 48 et terminé à la base par une fourche 48¹, placée à hauteur de l'excentrique 44 et traversée par un axe, sur lequel oscille un buttoir 49, dont la tête est munie d'un galet de friction, destiné à recevoir la poussée de l'excentrique. *a* et *b* sont des bras ménagés à la partie supérieure du levier 47 et destinés, le premier à recevoir la traction du ressort de rappel 50, tandis que le second, lui, a pour mission, lorsque le levier pendentif est revenu à sa position normale, de venir appuyer sur l'extrémité du loqueteau 51, oscillant sur l'axe 51¹, pour dégager son autre extrémité du cran *c* du levier 15, dans lequel cran ladite extrémité vient s'engager, lorsque, sous la poussée de l'excentrique, ledit levier 15 est arrivé à fond de course.

15 est le levier, dont il vient d'être question. Il est calé, comme il vient d'être dit, sur l'arbre 37, qui en permet l'oscillation. Il porte un cliquet 52 qui, lorsque le levier 15 s'abaisse, vient mordre sur une roue à rochet 53, calée à l'extrémité de l'arbre 4, à l'autre extrémité duquel sont calés les disques 2 et 3. Il porte un levier à contrepoids 54, analogue à celui 32 décrit dans notre brevet du 8 écoulé et une pièce 55 identique à celle 35 du même brevet, l'ensemble fonctionnant de même. 56 est une crémaillère, sur laquelle vient mordre un chien 57, dans le but d'empêcher le levier 15, qui porte la crémaillère de se relever, une fois qu'il a commencé de s'abaisser et ce jusqu'à ce qu'il soit arrivé à fond.

d est la queue de la pièce en fourche 27. Elle est placée dans le plan d'oscillation du levier 15 de façon que lorsque celui-ci s'abaisse, il vienne porter sur elle et fasse osciller la pièce 27, ce qui amène la remise en place des leviers 16, 17 et 18. 58 est le ressort qui tend à faire redresser le levier 15.

Fig. 4 représente le dispositif de remise en place des glissières, ainsi que, d'ailleurs, nous l'avons dit, au début. Il a pour but d'empêcher que lorsque les glissières, ayant toutes fonctionné, sont remises en place par le levier 40, les pièces de monnaie, restant dans la gaine, en quantité trop restreinte, se placent en travers, empêchant ainsi la remise en place desdites glissières, ce qui se produirait infailliblement si le levier 40 agissait lentement et progressivement comme cela a lieu, lorsque les deux glissières inférieures seules ont fonctionné.

En voici maintenant la description :

40 est le levier déjà décrit, relié, comme il a été dit plus haut, à la tige plate 39. C'est lui qui, sous la traction de la tige plate 39, entraînée par le levier oscillant 36, remet en place les glissières. 65-65' est un levier coudé oscillant dans un plan vertical et portant à la partie antérieure de son bras 65, une échancrure dans laquelle peut venir se loger le buttoir 66, fixé sur la face postérieure du levier 40. Le bras 65 vient porter par son extrémité antérieure, sur celle du bras horizontal d'un levier coudé 62 oscillant, dans un plan vertical, autour du pivot 63 et dont le bras vertical est solidaire d'une glissière 59, coulissant dans les guides 60 et maintenue, par le ressort 61, en contact constant avec les glissières supérieures.

Arrivons maintenant au fonctionnement de la machine que nous venons de décrire.

Après avoir introduit la pièce de monnaie dans l'ouverture pratiquée dans la boîte, on prend la manivelle 46 et l'on tourne. La pièce de monnaie introduite dans l'ouverture, arrive à la gaine 1 et par elle vient tomber sur l'extrémité du levier à contre-poids 54 et le faisant osciller en amène l'extrémité dans le prolongement du buttoir à galet 49. Lorsque l'on tourne la manivelle 46, celle-ci, par l'arbre 45, entraîne l'excentrique 44 qui, en tournant, chasse le buttoir 49. Celui-ci rencontrant l'extrémité du levier 54, refoule celui-ci et, par

lui, fait osciller le levier 15, dont le chien 52 vient mordre sur la roue à rochet 53. En oscillant ledit levier 15, vient porter sur la barrette 12 du régulateur 13, qu'il abaisse, puis sur la queue *d* du levier à fourche 27, qu'il fait osciller. Celui-ci, en oscillant, refoule l'extrémité inférieure des leviers oscillant 16, 17 et 18 dont la partie supérieure se rapproche du bâti et vient se loger derrière la traverse 30 qui, rendue libre après l'abaissement du levier 10, retombe ramenée par le ressort 34. Le levier 10, en effet, lorsque la barrette 13 s'abaisse, n'étant plus soutenu par elle, sollicité par le ressort 11, s'abaisse à son tour et, l'épaule 35 quittant la traverse 30, celle-ci redevient libre. Le levier 15, en oscillant, fait tourner l'arbre 37 et par lui osciller le levier 36, lequel par la tige 14 fait osciller le levier 5 et le dégage du cran du disque 3, dans lequel il est engagé, rendant ainsi celui-ci libre. Par son autre extrémité, le levier oscillant 36, par les ressorts 43 et 42, entraîne le levier 40, lequel remet en place les glissières *n* qui ont fonctionné.

Lorsque le levier 15 est à fond, a accompli une demi-révolution par l'excentrique, le levier 51 vient le caler comme il a été expliqué à notre brevet du 8 courant déjà mentionné ci-dessus. L'excentrique continuant sa révolution, le bras *b* du levier *a b* vient porter sur le levier 51, le fait osciller, dégageant le levier 15, qui, sous l'action du ressort 58, remonte vivement, lançant en rotation, par le chien 52 et la roue à rochet 53, les disques 2 et 3. A ce moment la barrette 12 étant déchargée de la pression du levier 15, remonte et soulève le levier 10, dont le cran se dégage du doigt 5' du levier 5 qui, devenu libre, sous la traction du ressort 9 oscille et vient pénétrer dans un des crans pratiqués sur la périphérie du disque 3, qu'il arrête. Le levier 10, continuant sa marche ascensionnelle, vient, par son épaule 35, soulever la traverse 30 et dégager ainsi successivement les leviers 16, 17 et 18 qui oscillent sous les tractions des ressorts 26 et dont la partie supérieure vient porter contre le disque 3, par les doigts 16', 17' et 18'. Si, en face de ceux-ci se trouvent un, deux ou trois trous 3', le ou les doigts du ou des leviers correspondants y pénètrent et l'oscillation des leviers étant plus grande, leur extrémité inférieure vient appuyer sur

l'extrémité du ou des leviers correspondants, le ou les fait basculer dégageant les glissières correspondantes des crochets 21', 22', 23' ou de deux seulement d'entre eux ou d'un seul, 5 suivant le cas et les pièces de monnaie, contenues dans les glissières, vont à l'opérateur comme il a été expliqué dans le brevet principal.

Supposons maintenant, que toutes les glissières aient fonctionné, comme l'indique la fig. 4. Celles supérieures sont venues porter contre la pièce 59 qu'elles ont fait coulisser dans les guides 60. En coulisant, la pièce 59 a fait osciller le levier coudé 62 et son bras 15 horizontal s'est abaissé laissant abaisser le levier 65, dans le cran duquel pénètre le doigt 66 du levier 40 qui se trouve ainsi dans l'impossibilité d'osciller. Si alors on fait fonctionner de nouveau la machine, le levier 36 20 oscillant tendra les ressorts 43 et 42, lequel est disposé de la même façon que le premier, mais de l'autre côté de la tige 39, jusqu'à ce que le doigt 36' venant porter contre l'extrémité supérieure du bras 55', dont l'extrémité 25 se dégage du doigt 66 du levier 40 qui, rendu libre sous l'action des ressorts 42 et 43 tendus, oscille brusquement, ne donnant pas aux pièces de monnaie se trouvant dans la gaine réservoir le temps de s'affaïsser et coïncider. 30 Ceci étant expliqué et bien entendu, il est bien entendu également que je me réserve de modifier l'exécution de mon invention; pendant toute la durée du présent brevet, je revendique principalement comme ma propriété. 35

REVENDEICATIONS.

Dans les machines à jouer, fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie :

1° La combinaison d'un disque 3 portant 40 des trous 3' disposés radialement sur sa surface portant des leviers verticaux 17, etc., oscillant dans un plan perpendiculaire au disque 3 et portant à l'une de leurs extrémités un

doigt pouvant pénétrer dans les trous 3' du disque 3, s'il s'en trouve en face de lui, lorsqu'il oscille, lesdits leviers déterminant, dans ce cas, la distribution des primes. 45

2° En combinaison avec les leviers 17, etc. ci-dessus une traverse 30, pouvant se lever et s'abaisser dans un plan sensiblement vertical 50 et venant porter sur la partie supérieure desdits leviers pour les immobiliser pendant la rotation du disque 3, ladite traverse 3 étant soulevée après l'arrêt du disque par le régulateur à air, au moyen de tout dispositif approprié quelconque, afin de rendre libres les leviers 17, etc. et leur permettre d'osciller vers le disque 3; 55

3° En combinaison avec un levier 15, portant un levier à contre-poids 54, un chien 52 60 venant mordre sur une roue dentée 53 et une crémaillère 56, calé sur un arbre 37, un levier oscillant 36, relié par une de ses extrémités, au moyen de tout dispositif approprié, au levier 5 d'arrêt des disques et par l'autre 65 extrémité, au moyen d'un dispositif extensible du levier 40 qui remet en place les glissières qui ont fonctionné;

4° En combinaison avec un levier, coudé ou non et pouvant osciller sous la pression 70 d'un doigt, mû de toute façon appropriée, un deuxième levier 62 coudé ou non et réuni par une de ses extrémités à une pièce coulisant dans des guides lorsqu'une ou plusieurs des glissières *n* viennent porter sur son extrémité, 75 ledit levier 62 venant porter sur son autre extrémité, ledit levier 62 venant porter par son extrémité sous le bras horizontal 65 du levier 65-65' qu'il tient soulevé, tant que les glissières n'ont pas fonctionné; 80

5° Mes perfectionnements tels qu'ils sont décrits ci-dessus et représentés aux dessins ci-joints.

Paris, le 7 mars 1902.

Par procuration de M. Tyler :
BOUVERET.

Fig. 1.

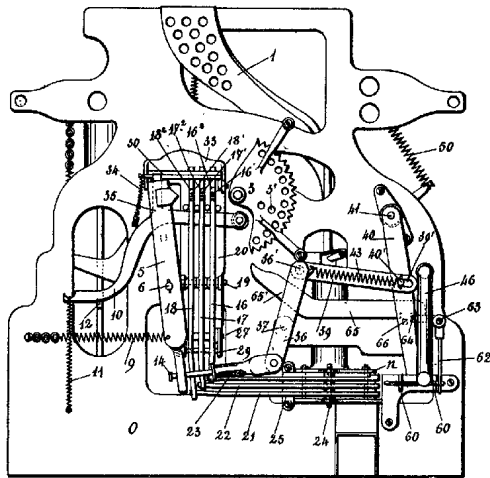


Fig. 2.

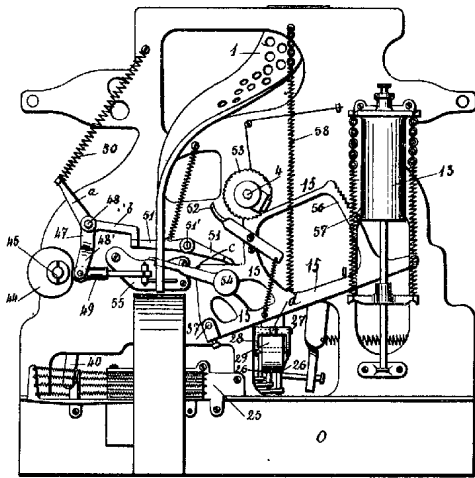


Fig. 3.

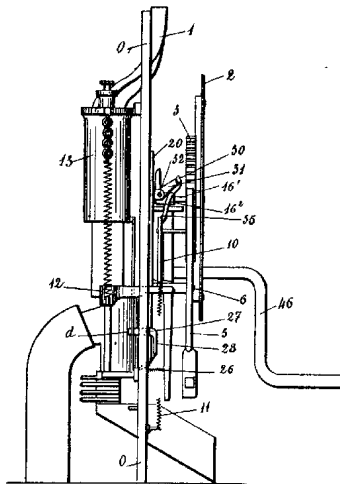


Fig. 4.

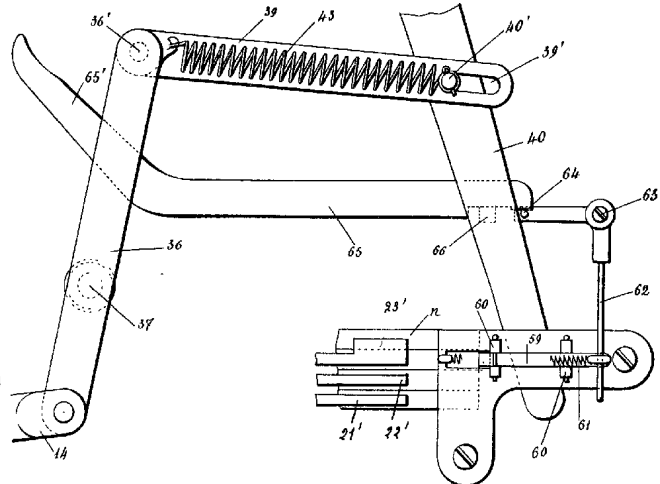


Fig. 1.

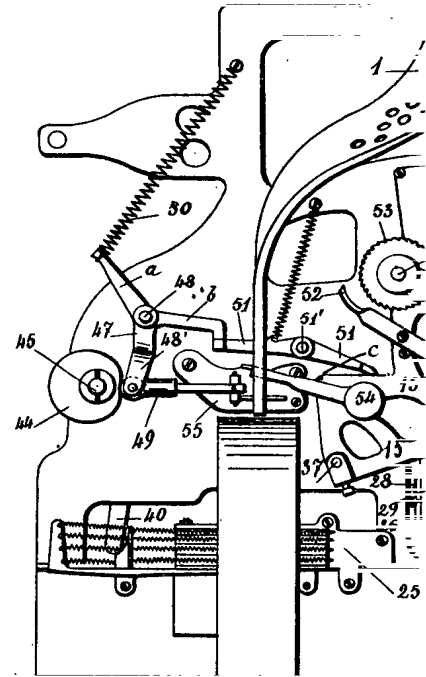
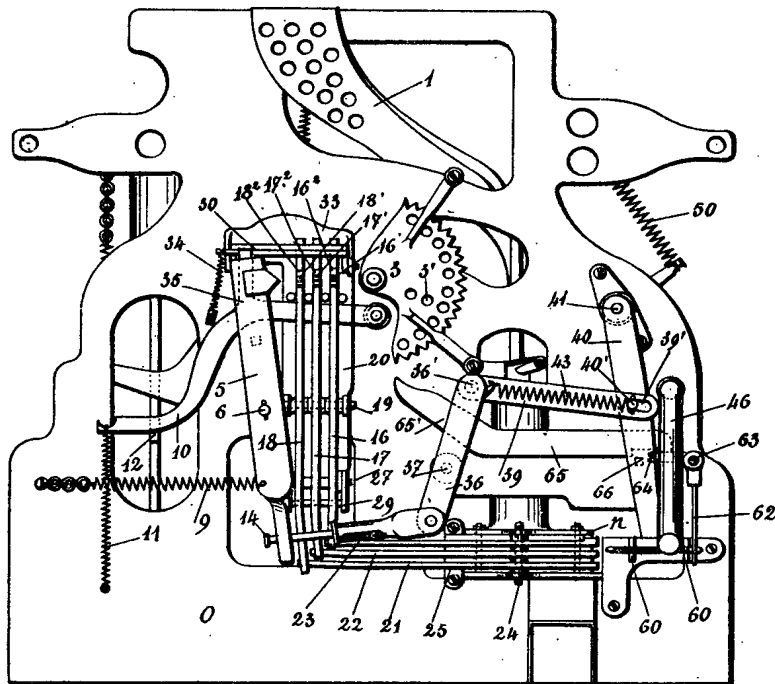


Fig. 3.

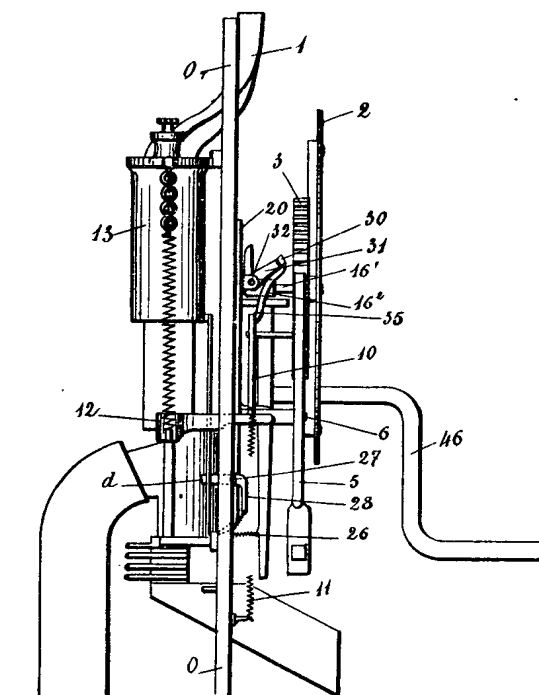


Fig. 4.

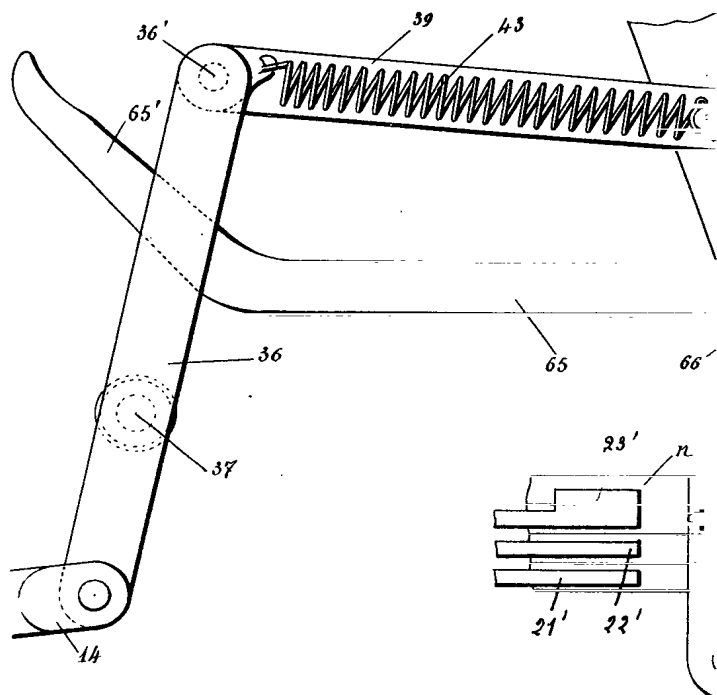


Fig. 2.

